
Présidence : Irlande**921ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 19 juillet 2012

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 11 h 50
Reprise : 14 h 40
Clôture : 16 h 40

2. Président : Ambassadeur E. O'Leary
Mme M. Feeney

Le Président a, au nom du Conseil, exprimé ses condoléances à la Bulgarie pour l'explosion d'une bombe à Burgas. La Bulgarie (annexe) a remercié le Président pour l'expression de ses condoléances. Les États-Unis d'Amérique, Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/736/12) et la Fédération de Russie ont également exprimé leurs condoléances. Israël (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/731/12) a en outre exprimé sa gratitude au Conseil pour l'expression de ses condoléances.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE À EREVAN

Président, Chef du Bureau de l'OSCE à Erevan (PC.FR/16/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette

déclaration) (PC.DEL/733/12), Fédération de Russie (PC.DEL/757/12 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/751/12), Azerbaïdjan, Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN APPLICATION DE LA DÉCISION NO 3/11 DU CONSEIL MINISTÉRIEL SUR LES ÉLÉMENTS DU CYCLE DU CONFLIT LIÉS AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'OSCE EN MATIÈRE D'ALERTE PRÉCOCE, D'ACTION RAPIDE, DE FACILITATION DU DIALOGUE ET DE SOUTIEN À LA MÉDIATION, AINSI QU'À LA RÉHABILITATION POST-CONFLIT**

Président, Secrétaire général (SEC.GAL/137/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/737/12/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/760/12 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/749/12), Suisse, Turquie (PC.DEL/748/12 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/741/12 OSCE+), Arménie, Géorgie (PC.DEL/744/12), Azerbaïdjan

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Réponse à une déclaration faite par la Fédération de Russie à la 918ème séance du Conseil permanent au sujet du rapport de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/750/12)*
- b) *« Élections présidentielles » prévues dans le Haut-Karabakh le 19 juillet 2012 : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/734/12), France (également au nom de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique), Arménie, Turquie, Azerbaïdjan*
- c) *Développements récents en Ukraine : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen,*

souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/738/12/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/752/12), Ukraine (PC.DEL/743/12 OSCE+)

- d) *Réunion au format de négociation à 5+2 sur le règlement du conflit transnistrien, tenue à Vienne les 12 et 13 juillet 2012* : Moldavie (PC.DEL/740/12/Rev.1 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/742/12 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/761/12), Président
- e) *Amendements à la loi « sur la protection des enfants contre les informations préjudiciables à leur santé et à leur développement » en Fédération de Russie* : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/735/12), Fédération de Russie (PC.DEL/762/12)
- f) *Droits des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et transgenres en Fédération de Russie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/753/12), Norvège (PC.DEL/739/12), Fédération de Russie (PC.DEL/758/12), Saint-Siège (PC.DEL/755/12)
- g) *Adoption de la législation sur les ONG en Fédération de Russie* : Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/759/12 OSCE+)
- h) *Affaire concernant Mme Gulnaza Yuldasheva en Ouzbékistan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/754/12), Ouzbékistan

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Visite des coprésidents des discussions de Genève à Tbilissi, Tskhinvali, Soukhoumi et Moscou le 24 juillet 2012 : Président (CIO.GAL/101/12)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Visite effectuée par le Secrétaire général dans le Caucase du Sud du 8 au 12 juillet 2012* : Secrétaire général, Azerbaïdjan
- b) *Visite effectuée par le Secrétaire général en Moldavie du 16 au 18 juillet 2012* : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, tenue le 8 juillet 2012* : Japon (partenaire pour la coopération), Afghanistan (partenaire pour la coopération), Président

- b) *Référendum sur la destitution du Président de la Roumanie prévu le 29 juillet 2012* : Roumanie
- c) *Réunion informelle au niveau des ambassadeurs sur le concept Helsinki+40, prévue le 23 juillet 2012* : Président
- d) *Distribution d'un projet d'acte constitutif (CIO.GAL/68/12)* : Président
- e) *Réunion du Groupe de contact méditerranéen prévue le 20 juillet 2012* :
Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 26 juillet 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/921

19 July 2012

Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

921ème séance plénière

PC Journal No 921, point 2

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BULGARIE

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les délégations de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, pour les expressions de condoléances et de sympathie.

Je voudrais informer le Conseil permanent du fait que sept personnes au moins sont décédées et que plus de 30 personnes ont été blessées, bon nombre d'entre elles grièvement, au cours d'un acte terroriste perpétré dans mon pays hier, 18 juillet, lorsqu'une bombe a explosé sur le parking de l'aéroport Sarafovo, à bord d'un autocar transportant des touristes israéliens, qui venaient d'arriver sur la côte bulgare de la mer Noire pour leurs vacances estivales.

Nous sommes profondément choqués par cet attentat terroriste barbare et atroce contre des innocents, notamment des enfants. La Bulgarie condamne résolument dans les termes les plus forts de tels actes odieux de violence, pour lesquels il ne saurait y avoir aucune justification.

Nous exprimons nos condoléances et notre soutien sincères aux familles et aux amis des victimes et prions pour le rétablissement prompt et complet de tous les blessés.

Je puis vous assurer que mon pays n'épargnera aucun effort pour mener une enquête approfondie sur les auteurs, les identifier et les traduire en justice.

Je vous remercie, Monsieur le Président.